Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur



073-200068997-20241107-2024 11 07 D24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024 Publication : 12/11/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-lière, Grégy-sur-lière, Grignan, Hautelure Les Saisles La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Natre-Dame-de-Beillecombe, Natre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lière Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savale, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doran

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien ,	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MARTHOD	Virginie	VERNAZ	

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOUI AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
	ALLONDAZ COHENNOZ CREST VOLAND MERCURY QUEIGE

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



Délibération n° 24

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Bidy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Houteluce Les Saisles
La Bâthie, La Giettaz, Marthad, Mercury, Mootailleur, Moothian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-de-Millères, Pallud, Plantherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hièlène-sur-lière
Saint-Micalas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savale, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villand-sur-Daron

Objet : Développement économique – Pépinières d'entreprises – Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère est propriétaire de locaux de pépinière d'entreprises à Ugine, au 75 rue Dérobert.

Ces locaux se composent de 6 bureaux, pour un total de 119 m^2 et sont destinés à accueillir des jeunes entreprises, pour faciliter leur démarrage, avec des tarifs de locations préférentiels.

Il convient de fixer les tarifs de location de ces locaux pour l'année 2025.

Il est proposé de :

- fixer les tarifs pour les entreprises en création (3 années maximum), comme suit :

Tarif mensuel par m ²	Tarifs 2025	
Loyer HT	3,40 €	
Coefficient d'augmentation par mois	1,10 €	
Loyer HT maximum à l'issue de la location *	7,65 €	

^{*} en vertu de la Loi du 18/06/14 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, la durée du bail dérogatoire, appelé "bail de 23 mois" qui lie les créateurs d'entreprises à la Pépinière d'entreprises peut être étendue jusqu'à 3 ans depuis le 01/09/14.

- d'ouvrir la possibilité de louer ces locaux à toute entreprise, au tarif de 7,65 € HT/m², et compte tenu de la faible occupation des bureaux

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs de la pépinière d'entreprises applicables à compter du 1^{er} janvier 2025, comme indiqués ci-dessus.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD